




Sur les traces du Roi Soleil et des trois Mousquetaires.



Randonnée n°6290

 Durée :	11h 05	 Difficulté :	Moyenne
 Distance :	26,06 km	 Retour point de départ :	Oui
 Dénivelé positif :	1 277 m	 Activité :	Pédestre
 Dénivelé négatif :	1 282 m	 Région :	Massif des Vosges
 Point haut :	1 161 m	 Commune :	Bussang (88540)
 Point bas :	705 m		

Description

Se rendre à Bussang (88). Au centre, traverser la voie ferrée vers la gare et suivre toujours tout droit. Passer vers l'ancien tremplin de saut et monter jusqu'au parking du Plain de la Bouloie.

(D) Face au départ du télési, prendre le chemin (croix verte) et après le réservoir voici tout de suite La Roche de l'Ours et la cascade du même nom.

(1) Après la fontaine de l'Ours, arrivé au chemin (disque jaune) prendre à gauche la route forestière et voici la fontaine des oiseaux.

(2) Continuer quelque peu sur la route forestière et prendre à gauche la sente forestière qui grimpe à la Tête de la Bouloie.

(3) Point de vue à 360°.

Prendre le sentier plein Est derrière le pylône du sommet et descendre doucement à travers les herbes au Chalet des Crêtes.

(4) Retrouver la route forestière (disque jaune) qui, presque plate, croise le sentier (triangle rouge). Prendre alors à droite un sentier à flanc de montagne tracé au travers d'une agréable hêtraie et descendre jusqu'au chemin (cercle jaune) que l'on suit par la droite jusqu'au Roi Soleil.

(5) C'est un sapin géant de 47m de haut, 6m de circonférence à la base d'un volume de 34m3. On estime sa naissance pendant le règne de Louis XIV, il aurait donc entre 300 et 350 ans. Quelques pas plus loin le Refuge de la Conche.














(6) Jolie petite cabane de bûcheron à l'odeur caractéristique bien agréable de ce type de refuge.

Prendre à gauche et descendre le long du ruisseau par un vieux sentier caillouteux et malaisé jusqu'au carrefour 765, puis encore à gauche et suivre une belle route forestière qui, en pente douce, longe un magnifique ruisseau. On pourrait suivre cette route jusqu'aux trois mousquetaires, mais il est préférable de prendre à droite sur la passerelle (cercle jaune-circuit des géants).

(7) Suivre le sentier qui grimpe gentiment, passe à l'aval du Pont de Montbel(8) puis, après avoir atteint la route forestière, prendre à gauche et passer sur ce pont. Suivre la route et faire un petit écart à droite jusqu'aux trois Mousquetaires.

(9) Magnifique touffe de 4 sapins de belle taille unique dans le massif vosgien.

Points de passages

-  **D/A Parking du Plain de la Bouloie**
N 47.875173° / E 6.862688° - alt. 871 m - km 0
-  **1 Rocher de l'Ours & cascade**
N 47.869603° / E 6.863002° - alt. 949 m - km 0.63
-  **2 Fontaine des Oiseaux**
N 47.868022° / E 6.866499° - alt. 1 087 m - km 1.75
-  **3 - Tête de la Bouloie**
N 47.868417° / E 6.871093° - alt. 1 161 m - km 2.19
-  **4 Chalet des Crêtes**
N 47.869172° / E 6.880176° - alt. 1 120 m - km 2.9
-  **5 Le Roi Soleil**
N 47.864177° / E 6.87339° - alt. 943 m - km 5.41
-  **6 Cabane de "La Conche"**
N 47.863459° / E 6.872137° - alt. 942 m - km 5.55
-  **7 Passerelle- Suivre le sentier qui grimpe gentiment**
N 47.864069° / E 6.887693° - alt. 857 m - km 7.03
-  **8 Pont Montbel**
N 47.857889° / E 6.883047° - alt. 919 m - km 8.19
-  **9 Les trois Mousquetaires**
N 47.860368° / E 6.902987° - alt. 992 m - km 10.26
-  **10 Etangs**
N 47.86256° / E 6.907111° - alt. 1 024 m - km 11.39
-  **11 Chaume des Neuf Bois**
N 47.863494° / E 6.909878° - alt. 1 044 m - km 11.63
-  **12 Chalet St Hubert**
N 47.875891° / E 6.917082° - alt. 897 m - km 14.91

Revenir sur le sentier balisé et, 200 mètres plus loin, prendre à droite un sentier (balisage bleu blanc bleu) qui quitte la forêt pour, à travers des chaumes.

(10) Longer trois étangs à l'eau limpide et arriver au Chaume des Neufs Bois, cote 1044 (possibilité repas chaud au Rouge Gazon à 20 minutes).

(11) Il faut alors prendre à gauche le GR® 531 (rectangle bleu) dans un tracé magnifique avec ouverture sur les sommets (Grand Ballon, Markstein, etc....) puis, par une route forestière, on passe vers le Chalet St Hubert bien agréable avec sa terrasse. On peut en profiter pour tirer le casse croûte du sac.

(12) Poursuivre la route forestière que l'on quitte sur la gauche après une grande épingle à cheveu pour prendre un petit sentier (balisage du GR® rectangle bleu) qui conduit au col de Bussang.

(13) Descendre l'échelle le long du mur de soutènement puis, suivre par la gauche la route nationale. 100 mètres après prendre la rue à droite pour se rendre à la source de la Moselle.

(14) Revenir sur ses pas et traverser la grande route pour prendre le chemin d'exploitation un peu plus bas, balisage (bleu blanc bleu).

(15) Voici le chalet du Séchenat puis, après l'épingle à cheveux qui suit, prendre le sentier à gauche (toujours balisage bleu blanc bleu). Le chemin dit chemin des «Ormes» suit la courbe de niveau 875 pour déboucher sur une belle route forestière. Prendre de nouveau à gauche et on peut faire une petite pause au Chalet des Evaux.

(16) Suivre toujours le sentier balisage bleu blanc bleu qui monte gentiment vers l'altitude 1000 avant de redescendre doucement vers la piste de ski de la Bouloie.

(17) Il suffit alors de descendre pour rejoindre le réservoir, puis le parking (A).

Informations pratiques

Bon équipement nécessaire sans oublier les habits de pluie (Risque d'orages fréquents).
Prévoir une réserve d'eau.

A proximité

Possibilité repas campagnard à la station du Rouge Gazon. Mise à disposition d'une salle hors sac (à 20 minutes de la chaume des neufs bois - cote 1043).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-bussang-rouge-gazon/>

13 Echelle (Traversée route) - Col de Bussang (721m)

N 47.889258° / E 6.89855° - alt. 757 m - km 18.25

14 Source de la - Moselle (rivière) - Affluent de du Rhin

N 47.889689° / E 6.892286° - alt. 705 m - km 18.73

15 Chalet Sénéchat

N 47.879664° / E 6.893226° - alt. 780 m - km 20.61

16 Chalet des Evaux

N 47.880778° / E 6.875843° - alt. 922 m - km 23.41

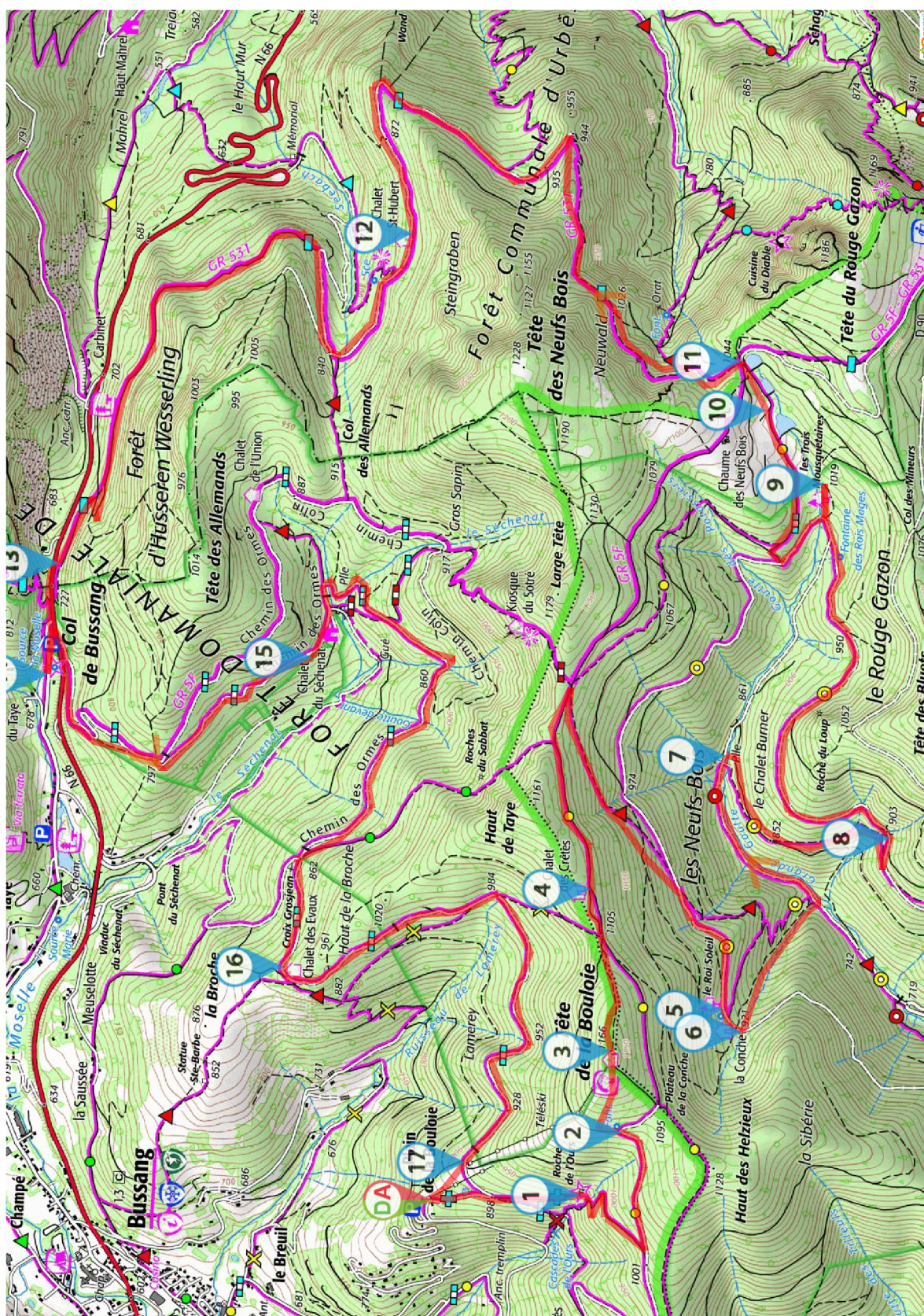
17 Piste de la Bouloie

N 47.873915° / E 6.864829° - alt. 917 m - km 25.83

A D/A Parking du Plain de la Bouloie

N 47.875316° / E 6.862688° - alt. 866 m - km 26.06

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

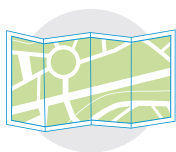
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



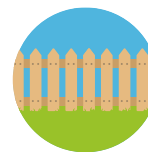
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.